

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Les miracles de Pie X (année). — III Le Rév. Père Gibbons, des Trappistes. — IV Une vague de fond. — V Université Laval : Faculté des Arts. — VI L'Ordo pour 1915. — VII Prières des Quarante-Heures.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 8 novembre

Messe du 23e dim., **semi-double**; mém. de l'Oct. de la Toussaint et des Saints IV Couronnés; préface de la Trinité. — I vêpres de la Dédicace de l'archibasilique du Saint-Sauveur, **double de 2e cl.**; mém. du dim. et de l'Oct. de la Toussaint.

Cathédrale de Joliette. — Messe chantée de S. CHARLES, **double de 1e cl.**; mém. du 23e dim.; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres de S. Charles, mém. de la Dédicace et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 15 novembre

Diocèse de Montréal. — Du 11 novembre, saint Martin; du 13, saint Stanislas de Kostka; du 14, saint Josaphat (Longueuil).

Diocèse d'Ottawa. — Du 10 novembre, saint André Avellin; du 11, saint Martin (Martindale).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 9 novembre, saint Théodore (Acton).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 9 novembre, saint Théodore (Grande-Ansee); du 13, saint Stanislas de Kostka et S. Didace.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 13 novembre, saint Stanislas de Kostka (Ascott); du 15, saint Malo (Auckland).

Diocèse de Valleyfield. — Du 13 novembre, saint Stanislas de Kostka.

Diocèse de Nicolet. — Du 15 novembre, sainte Gertrude.

Diocèse de Pembroke. — Du 11 novembre, saint Martin; du 13, saint Stanislas de Kostka (Wilno); du 14, saint Laurent (Barry's Bay).

Diocèse de Joliette. — Du 9 novembre, saint Edouard (Chertsey).

Vicariat de Témiscamingue. — Du 9 novembre, saint Théodore (Liskeard). J. S.

LES MIRACLES DE PIE X

LE 14 juin 1912, Mgr de Cormont, successeur de Mgr Delannoy sur le siège épiscopal d'Aire, écrivit une lettre à son clergé à l'occasion de son retour de Rome. Il y racontait ce qui suit :

“ Vous n'apprendrez pas sans intérêt qu'au sortir de mon audience, j'ai rencontré près de la salle du trône une religieuse franciscaine gravement malade qu'on présentait au Souverain-Pontife. Elle paraissait mourante, sa vue inspirait une profonde pitié. En voyant le Saint-Père, elle s'est écriée : Saint-Père, guérissez-moi ! Le pape pria quelques instants, la bénit, et cette religieuse fut radicalement guérie. ”

— Vers le même temps, la *Semaine religieuse d'Arras* écrivait : “ Pourquoi n'imprimerions-nous pas ce qui est de notoriété publique à Rome et ailleurs ? ” C'est la réflexion que nous nous sommes faite maintes fois en songeant aux actes miraculeux que le Souverain-Pontife Pie X a accomplis, aux guérisons inexplicables naturellement qu'il a opérées, depuis son élévation au siège de saint Pierre. On raconte bien les traits d'admirable vertu, disons comme Rome de sainteté, qui illustrent sa vie. Pourquoi ne point publier les faits extraordinaires auxquels une pareille vie a donné lieu ? — Non par respect humain, certes, mais par un sentiment de discrétion filiale, nous estimions pourtant devoir nous abstenir. Mais voici qu'une revue destinée à la jeunesse chrétienne, le *Noël*, éditée par la Bonne Presse, faisait com-

tre récemment à ses lecteurs une de ses merveilles, dont le bénéficiaire fut un jeune Français, l'enfant d'une famille de Lyon. Nous reproduisons ce récit. Il accroîtra encore dans les coeurs cette vénération et cet amour que tous gardent pour le regretté pontife.

— Au commencement d'avril 1909, la famille Monloup-Robert, de Lyon, père, mère, et deux jeunes noëlistes, André et Claude, neuf et sept ans, arrivait à Rome pour assister aux fêtes de la béatification de Jeanne d'Arc. Elle fut reçue, au Pincio, chez la marquise Barbi, née Rangiaschi-Brancaleone. Les deux enfants furent atteints de la rougeole. André guérit, mais l'état de Claude se compliqua. En quinze jours, il y eût méningite, diarrhée infectieuse, pneumonie.

Depuis plus de huit jours, il ne supportait aucun aliment. La bronchite capillaire l'avait envahi, tout espoir était bien perdu, et le Dr Giaquinto, illustre savant, mais athée, avait déclaré que dans quelques heures tout serait terminé.

C'était la nuit, dans un palazzo, en face du couvent des Pères Maronites. Tout reposait dans la maison, sauf les personnes restées avec la mère pour veiller l'enfant, la jeune marquise Ninetta, véritable Soeur de charité, et le marquis Luigi, son frère, garde-noble de Sa Sainteté. Celui-ci, pour tromper les lourdes heures d'agonie, lisait dans une pièce proche.

En face de la chambre, on apercevait la veilleuse du sanctuaire des Pères.

La mère, debout près de la fenêtre, regardait cette lueur aussi chétive que la vie de son enfant. Son coeur saignait. Elle ne formulait d'autre prière que l'extrême douleur de son regard. Sans doute, la Vierge, mère de toutes les douleurs, eut pitié de cette mère, et obtint que, du tabernacle solitaire, montât une inspiration soudaine.

— Marquis Luigi, dit Mme Monloup, si le Saint-Père savait qu'un petit Français venu pour le voir, agonise là, si proche

de lui, ne croyez-vous pas qu'il prierait pour lui? Allez vite! Soyez reçu! Mon enfant sera sauvé!

— J'irai dès qu'il fera jour, Madame; espérez! Le Saint-Père sera prévenu, je vous le promets.

Au jour, tout espoir était bien perdu: c'était bientôt, sans doute, la mort.

Soudain, l'enfant appelle sa mère, lui qui ne parlait plus depuis trois jours; il sourit et déclare... qu'il a faim.

Or, à ce moment précis, le Saint-Père, prévenu, venait de prier et avait donné au marquis Luigi la bénédiction demandée pour le petit Français.

Depuis cette heure bénie, la convalescence fit de rapides progrès. Le docteur disait aux parents :

— Je ne comprends pas comment votre fils est encore là. Selon la science, il ne devrait pas y être.

Le petit Claude, bien faible encore, fut transporté au Vatican. Des bras amis le montèrent jusqu'aux appartements du Souverain-Pontife qui le bénit encore, le caressa, lui donna une médaille à lui, ainsi qu'à ses parents et à la famille Barbi.

L'heureuse mère, les yeux mouillés de larmes, lui dit :

— Merci, Saint-Père, c'est à vous que je dois la vie de mon enfant!

A quoi le grand et saint pape répondit en français :

— Non, ma chère fille, ce n'est pas à moi que vous la devez: c'est à votre foi!

Puis il les bénit tous de nouveau.

En sortant, Claude, si fragile encore quelques heures plus tôt, descendait en courant l'escalier royal, preuve évidente de l'efficacité de la bénédiction pontificale.

De retour à Lyon, Claude et son frère André firent leur première communion le jour de l'Épiphanie, non sans en avoir informé et remercié le bon pape, pour qui fut offerte cette première communion.

Le soir, ils recevaient un télégramme de bénédiction de Pie X.

• • •

— Une dame romaine, mère de dix enfants et abandonnée de son mari, tomba gravement malade et fut bientôt réduite à toute extrémité. Après lui avoir administré l'extrême-onction, on l'exhortait à faire le sacrifice de sa vie : elle ne pouvait s'y résoudre : " Qui prendrait soin de mes pauvres enfants ? " disait-elle. Tout-à-coup, comme inspirée, elle s'écria : " O mon Dieu, par les larmes de Pie X, guérissez-moi ! " Elle fut guérie à l'instant.

• • •

— Les journaux italiens ont publié cet autre récit :

Une jeune fille allemande se trouvait au monastère du Carmel de San-Remo depuis un an comme postulante. Trois mois avant de prendre l'habit religieux, elle devint sourde. Elle va consulter un spécialiste, le Dr Bubonne, qui se déclare impuissant à la guérir, car elle avait le tympan perforé. Dès lors, on ne peut plus la garder au Carmel à cause de cette infirmité. Cependant on lui permet de rester encore un peu de temps. Sa peine est grande, mais elle ne se décourage pas, elle n'a qu'un désir, celui d'entrer dans l'ordre du Carmel. Elle prie, fait faire plusieurs neuvaines pour demander au ciel sa guérison.

N'obtenant rien, elle allait être renvoyée dans sa famille avec un certificat du Dr Bubonne, déclarant qu'elle ne guérirait jamais de son mal d'oreilles, ayant le tympan perforé, lorsqu'un jour, après avoir fait la sainte communion, elle entendit intérieurement une voix qui lui disait : " Va trouver le pape à Rome, sûrement il te guérira. " Elle court tout de suite en informer la révérende mère prieure du couvent.

Celle-ci ne la croyant point, lui prend la tête entre ses deux mains et lui dit : " Ce n'est pas assez pour vous d'être sourde,

vous devenez encore folle! Que vais-je faire de vous? ” La jeune fille persiste dans son affirmation, elle demande, et, après bien des supplications, elle obtient la permission d’aller à Rome voir le pape, pour lui demander sa guérison. Elle part le 9 janvier dernier, accompagnée d’une Soeur tourière qui doit la conduire à Rome, et le 12 du même mois elle peut être reçue en audience par Pie X, qui a été mis auparavant au courant de l’objet de sa visite par Mgr Bressan, son secrétaire particulier, à qui on avait remis une lettre d’explication de la part de la révérende mère prieure. Dès que la jeune fille se trouve en présence du Vicair de Jésus-Christ, elle se précipite à genoux à ses pieds en s’écriant : “Très Saint-Père, j’ai la ferme conviction que Votre Sainteté peut me guérir, je veux être Carmélite et je ne puis l’être que si je ne suis plus sourde. ” Le pape alors se lève, lui fait dire trois fois son acte de foi et confiance, puis lui prenant la tête dans ses mains, il lui dit : “ Qu’il vous soit fait selon votre foi! Allez et soyez une bonne et sainte Carmélite. ” Elle se relève alors et elle entendait parfaitement. Dès que Mgr Bressan connut ce nouveau miracle, il alla féliciter le pape en lui disant : “ Qu’avez-vous fait, Très Saint-Père? ” Et le pape se contenta de répondre : “ Ce n’est pas moi, mais le pouvoir des clés qui a opéré cette guérison. ” Le jour même de cette insigne grâce, la jeune religieuse reprenait le chemin de son couvent, à qui elle avait annoncé par dépêche l’heureuse nouvelle, sans même visiter Rome qu’elle n’avait jamais vue. Le lendemain, elle arrivait au milieu de ses chères compagnes qui étaient toutes dans la joie. On fixa la prise d’habit, qui a eu lieu le 8 février dernier. Elle fut présidée par Mgr Daffra, évêque de Vintimille. Le Saint-Père, à qui on avait annoncé cette nouvelle, daigna envoyer une dépêche disant : “ Ma chère fille, une grande bénédiction pour vous, pour votre mère prieure, pour la communauté et pour les personnes qui assisteront à votre prise d’habit. Dé-

sorm
leur.
gardi
mon
donn
pour
La
—
rédi
écriv
“ J
de R
sollie
Avan
ce d
rain-
gag
le pa
rent
bénir
lante
pape
mois
“ I
jeune
Soeur
qui s’
le mi
ne lui
beau
s’opè
toléra

sormais vous vous appellerez *Soeur Maria-Pia du Bon-Pasteur*. ” Cette dépêche fut lue en chaire par le Père Samuel, gardien des Capucins de Taggia, avant de commencer son sermon de circonstance. Comme on vient de le voir, le pape lui donnait son nom de Pie et celui de bon pasteur qu’il avait été pour elle.

La voilà maintenant heureuse Carmélite.

* * *

— La même année, le 4 avril 1912, le R. Père Masquillier, rédemptoriste et curé de l’église de Saint-Joachim à Rome, écrivit dans sa revue :

“ Il y a quatre ans environ, une jeune fille de Frascati, près de Rome, Mlle T. D., se croyant appelée à la vie religieuse, sollicita son admission chez les Soeurs de la Charité à Rome. Avant d’entrer au couvent, elle demanda et obtint une audience de Sa Sainteté Pie X. Agenouillée aux pieds du Souverain-Pontife, la jeune fille implora sa bénédiction comme un gage de persévérance dans sa vocation. “ Je vous bénis, lui dit le pape, mais, dans trois mois, vous quitterez le couvent pour rentrer dans votre famille. ” Pie X s’éloigna ensuite pour bénir d’autres personnes. Puis, repassant devant la postulante encore émue des paroles qu’elle venait d’entendre, le pape lui répéta : “ Vous ne resterez pas en religion, dans trois mois vous retournerez chez vous. ”

“ La prophétie se réalisa à la lettre. Trois mois après, la jeune fille, atteinte d’une infirmité incurable, quittait les Soeurs de Charité pour rentrer dans sa famille. Un prêtre qui s’intéressait à la malade, ayant eu l’occasion de voir Pie X, le mit au courant des faits que nous venons de raconter. “ Je ne lui ai pas tout révélé, dit le pape, cette jeune fille souffrira beaucoup, pendant plusieurs années, jusqu’à ce qu’un prodige s’opère en sa faveur. ” Après quatre ans de souffrances intolérables, la jeune fille était guérie subitement et radicale-

ment le 2 mai 1911, à 11.15 heures du soir, par Notre Dame de Lourdes; c'était le huitième jour d'une neuvaine faite à la Vierge miraculeuse.

“ Nous avons eu entre les mains le certificat, rédigé par le Dr Joseph Bonanome de Frascati, attestant que la guérison s'est opérée miraculeusement, *per virtutem supernaturalem*. Ce certificat, daté du 12 mars 1912, fut enregistré à la mairie de Frascati le 2 avril. Nous venons aussi de voir la jeune fille, que nous avons confessée en décembre 1910, pendant une retraite prêchée aux Soeurs de Saint-Charles de Frascati. Elle était alors alitée, très gravement malade et condamnée par les médecins. Depuis le 2 mai 1911, elle se porte à merveille, et, au moment où nous écrivons ces lignes (4 avril 1912), elle se dispose à partir pour Lourdes, afin de remercier la blanche madone, et la supplier de lui accorder la grâce de se consacrer entièrement à son Divin Fils dans la vie religieuse. ”

J. MASQUILLIER, C. SS. R.

(À SUIVRE)

LE Rév. Père GIBBONS, DES TRAPPISTES

GE dimanche, 18 octobre, est décédé, à La Trappe d'Oka, le Rév. Père Patrice Gibbons.

Originaire du diocèse de Hartford, où il était né le 9 août 1858, William Gibbons fit ses études au Grand-Séminaire de Montréal, et fut ordonné prêtre pour son diocèse d'origine par feu Mgr Fabre, le 23 décembre 1882. — Après vingt-trois ans d'un ministère sacerdotal rempli avec un zèle tout évangélique et à la plus grande satisfaction de son évêque, Mgr Tierney, qui l'aimait beaucoup, il obtint, à force de persévérantes instances, la permission de se retirer à La Trappe d'Oka, où il entra le 23 décembre 1905. Il fut admis à la profession simple le 25 février 1908, et, trois

ans plus tard, le 21 mars 1911, il prononça ses vœux solennels.

Prêtre d'une vertu consommée et d'une intelligence remarquable qu'il s'efforçait de voiler sous une humilité profonde, le Père Patrice fut aussi un directeur d'âmes éclairé et prudent. Dans l'emploi de Maître des Convers que lui confia de bonne heure le regretté Dom Antoine, il sut gagner l'estime, la confiance et l'affection de ses subordonnés. — Les ecclésiastiques, religieux et laïques, particulièrement ceux de langue anglaise dont il avait spécialement la charge, qui venaient se retremper dans la retraite à La Trappe d'Oka, ont eu l'occasion d'apprécier la sagesse de ses directions en même temps que la bonté de son cœur.

Appelé l'hiver dernier à suppléer le Rév. Père Edouard à l'Institut Agricole, il fut atteint d'une congestion pulmonaire dont il n'a jamais pu se relever. Depuis lors, ses forces déclinaient, mais non son courage: jusqu'au bout il se montra homme de règle, homme de devoir, aussi bien que le plus aimable des confrères. L'obéissance seule put l'obliger à modérer son activité et son zèle. Contraint à prendre une chambre à l'infirmerie, il ne se départit jamais, même dans le plus fort de ses souffrances, de sa bonne humeur et de sa simplicité habituelle. Il vit venir la mort avec le plus grand calme, avec la joie confiante d'une âme déjà toute abîmée en Dieu: "Une seule chose, disait-il à son confesseur, pourrait me faire de la peine, ce serait de mourir sans les derniers sacrements. Jamais, durant le cours de mon ministère paroissial, je n'ai laissé un seul de mes pénitents sans ce secours divin." Aussi, ne manqua-t-il pas de demander, dès qu'il se crut en danger, qu'on lui administrât l'Extrême-Onction et qu'on lui apportât le Saint-Viatique.

Quelques heures avant de mourir, il demandait en souriant à son abbé, Dom Pacôme: "Pensez-vous, mon Révérend Père, que le bon Dieu m'enverra aujourd'hui son automobile?"

“ Ayez bon espoir, lui répondit l'Abbé, je crois qu'il ne tardera pas. ” En effet, vers 9 heures du matin, après une paisible agonie, et après avoir légèrement incliné la tête, comme en un signe d'acquiescement à la volonté divine, il laissa échapper sa belle âme qui partit pour le ciel, au murmure des prières des religieux agenouillés et munie de la dernière bénédiction du Père Abbé. — De lui comme de l'un des saints fondateurs de l'ordre de Cîteaux, on peut dire qu'il aimait sa règle et ses frères : *amator regulæ et fratrum*. — Heureux le religieux qui meurt dans cette charité !

UNE VAGUE DE FOND



Le mot est de M. Maurice Barrès et il s'applique au réveil religieux que l'on sent sourdre un peu partout à ce que nous racontent les *Semaines religieuses* de France, d'un bout à l'autre du cher pays qu'afflige si terriblement le fléau de la guerre. Le fameux socialiste Gustave Hervé, tout plein d'admiration qu'il se proclame pour ces prêtres et ces religieux, ces infirmières et ces bonnes soeurs qui rentrent en France et courent au poste du danger, avait exprimé quelque part la crainte qu'il y eût là un retour offensif et un envahissement du cléricalisme. M. Maurice Barrès lui répond ainsi : (1)

“ Ils sont envahissants ! Les églises regorgent de monde ! La plus chaude sympathie environne les prêtres et les religieux ! Les prières reviennent sur des lèvres hier encore railleuses ?

“ N'en accusez, Hervé, que l'angoisse des coeurs, le besoin d'espérer, d'accepter et de remercier, n'en cherchez pas de cause

(1) *Semaine religieuse* de Bayeux — 11 octobre 1914.

se ailleurs que dans le secret profond des consciences et dans l'éternelle humanité. Qu'avez-vous à fournir à des âmes bouleversées et surélevées? Quel appui, quelle nourriture? Vous nous offrez, je vous entends bien, une conception du monde représentée par les noms fameux que vous énumérez. Ils sont bien divers! Desaix brille aux yeux de tous comme une gloire très pure. Kléber et Hoche, quels braves soldats! Nul artiste, nul philosophe qui n'admire le profond observateur Molière et l'étonnant visionnaire que fut le vieil Hugo, à Guernesey. Rabelais, Voltaire et Diderot ont plus d'esprit à eux trois que tous les siècles de la Germanie. Mais comment dégager d'eux toute idée commune? Ils sont pour vous, autant que je les distingue dans les nuages de votre pensée, les annonciateurs, les images d'une religion sans prêtre. Quelle religion? Nul n'est d'humeur, je vous en prévient, à demander aujourd'hui conseil à *Candide*, non plus qu'au *Neveu de Rameau*. Les gens, à cette minute, sont profondément remués. Ils placent leurs espérances et ils prennent leur réconfort loin du monde où vous enferment les Voltaire et les Diderot. Ces deux beaux esprits ne sauraient nous persuader que toute grandeur vient du sacrifice. Dans leurs paroles, nous ne trouverons pas l'aide de notre volonté ni le moteur de nos énergies. Ils ne sont pas une digne nourriture pour les héros, ni pour les mères des héros.

«Voilà, Hervé, l'explication toute simple d'un envahissement catholique dont quelques-uns s'effrayent bien à tort. Les hérétiques n'y sont pour rien. C'est l'effet d'une vague de fond, d'un grand remous des âmes. Une guerre suscite toujours un réveil de l'esprit religieux, surtout celle-ci, qui intéresse la race même et qui appelle les puissances sublimes de chacun. Patriote comme vous l'êtes, Hervé, laissez donc votre esprit, tout votre être s'accorder avec l'instinct de la nation, ne manquez pas la belle occasion de vous améliorer encore.»

UNIVERSITE LAVAL

FACULTE DES ARTS

Cours pratique de Chant grégorien

Une série de leçons de chant grégorien, données par M. Bouhier, p. s. s., maître de chapelle à Notre-Dame, et par M. Garrouteigt, p. s. s., maître de chapelle au Grand-Séminaire, s'ouvrira bientôt à la Faculté des Arts de l'Université Laval.

Ces leçons auront un caractère surtout pratique. Elles s'adressent aux maîtres de chapelle et aux chantres désireux, comme tous doivent l'être, de s'initier au véritable chant ecclésiastique tel qu'il a été restauré par le Souverain-Pontife Pie X.

Les leçons, absolument gratuites, auront lieu une fois la semaine, le lundi, à huit heures du soir précises, dans la salle dite de la Bibliothèque. Le cours commencera lundi, le 9 novembre. Il est indispensable, pour le suivre avec fruit, de se procurer le *Paroissien romain*, édition vaticane avec signes rythmiques (Deslée).

L'ORDO POUR 1915



Ordo Provinciae Marianopolitanae, ainsi que l'*Ordo* des offices chantés pour l'année 1914, sont déjà en vente.

MM. les libraires peuvent se les procurer dès maintenant en s'adressant à nos imprimeurs, MM. ARBOUR & DUPONT, 249 rue Lagachetière Est, Montréal.

Ceux au contraire qui achètent pour eux ou pour des confrères doivent s'adresser ou à leur évêché respectif ou aux libraires.

Comme par le passé, on peut se procurer des *ordo* simplement brochés, ou de plus perforés, ou cartonnés (non perforés). L'*ordo* cartonné est le plus apte à être tenu ouvert au moyen d'un serre-papier.

Ceux qui retarderont jusque vers la fin de décembre pour ordonner leurs *ordo* feront bien d'indiquer laquelle de ces catégories ils accepteront en cas d'épuisement de celle qu'ils demandent.

On remarquera de nombreuses différences entre le calendrier de cet *ordo* et celui de l'année courante. Tous les offices qui se trouvaient soit dans le supplément général *pro aliquibus locis*, soit dans le propre des trois provinces ecclésiastiques approuvé en 1892, sont disparus et des bréviaires publiés en 1914 et de l'*ordo* pour 1915. Cette suppression enlève plus de quarante offices et laisse par suite autant de jours libres soit pour l'office d'une octave, soit pour celui d'une fête, soit enfin pour celui de la sainte Vierge *in sabbato*. Elle multiplie en même temps le nombre de jours où il sera permis de célébrer des messes votives, ou de dire des messes basses de *Requiem* (les chantées n'ayant subi aucun changement).

Il n'y aura désormais que deux offices supplémentaires du moins dans la province ecclésiastique de Montréal, celui de la Sainte-Famille que nous continuerons à célébrer avec le même texte et sous le même rite double de 2e classe, non plus le IIIe dimanche après l'Épiphanie, mais bien à jour fixe, le 19 janvier. La solennité en sera facultative, d'après le décret du 28 octobre 1913, le dimanche auquel la fête était anciennement fixée. L'autre office est entièrement nouveau pour nous. C'est celui des Saintes-Reliques, fixé au 5 novembre, sous le rite double majeur que la Congrégation des Rites a accordé à tous les diocèses et les communautés qui en ont fait la demande et particulièrement à notre province. Dès le mois de mai de cette année, tous les éditeurs de bréviaire étaient avertis de

vouloir bien ajouter, ces deux offices, à la fin des volumes d'automne et d'hiver des bréviaires envoyés à Montréal. Ceux qui ne se procureront pas ces nouveaux bréviaires de 1914, pourront se servir du texte de l'office de la Sainte-Famille, qui se trouve dans leur bréviaire actuel, mais ils devront se procurer chez quelque libraire le texte de l'office des Saintes Reliques avant le mois de novembre 1915.

Cet *ordo* est en tout conforme à la seconde réforme de Pie X, en date du 23 octobre 1913, complétée par le décret de la Congrégation des Rites, en date du 28 octobre de la même année. Cette réforme, dont on n'a pas pu tenir compte pour l'*ordo* de 1914, sera obligatoire, à partir du 1er janvier 1915. Inutile d'ajouter que l'*ordo* de 1915 l'a observée exactement.

L'*ordo* nouveau renferme beaucoup de détails dans les offices des simples, des vigiles et de la Sainte Vierge *in sabbato* qui a lieu si souvent. Mais pour ne pas fatiguer, par des détails fréquents, dans les autres offices, on a conservé le système inauguré, en 1912 (dans la seconde édition) de chiffres placés sous la date du jour et qui renvoient à ce même chiffre affectant un tableau placé en tête du livre. Les commentateurs y trouveront les détails qu'ils peuvent désirer.

Le nombre des solennités a été augmenté. Outre les douze solennités de la Purification, de l'Annonciation, de saint Joseph, du Saint-Sacrement, de saint Jean-Baptiste, des Saints Pierre et Paul, du Sacré-Coeur, de sainte Anne, de l'Assomption, de la Nativité, de saint Michel et du titulaire de chaque cathédrale, on trouvera des solennités nouvelles. Ces dernières ne sont pas obligatoires, comme les précédentes, mais facultatives et ne peuvent avoir lieu que le dimanche où l'on en faisait autrefois la fête, d'après le décret du 28 octobre 1913. Ce sont celles de la Sainte-Famille, de la Dédicace des églises consacrées, de N.-D. des Sept-Douleurs et du saint Rosaire. On a omis les solennités du Précieux-Sang et de saint

Joachim. La première est empêchée par celle des saints Pierre et Paul, et l'autre omise par inadvertence. On pourra donc faire cette dernière, le 22 août, quoiqu'elle ne soit pas indiquée dans l'*Ordo*.

On remarquera tout de suite la manière différente de célébrer ces deux catégories de solennités. Les anciennes solennités n'admettent qu'une messe chantée, tandis que la nouvelle permet, pour quelques solennités, une messe ou basse ou chantée (toutes celles de 2e classe, excepté le Saint-Rosaire), et pour d'autres, toutes les messes basses et chantées (toutes celles de 1e classe ainsi que, par exception, celle du Saint-Rosaire).

Les cinquante pages consacrées aux *Annotationes diversae* appelaient un index ou un sommaire qui en facilitât les recherches. On a préféré le sommaire avec l'indication des pages qu'on trouvera en tête de ces notes (à la suite des fêtes de décembre). Faut-il espérer que cette amélioration portera un plus grand nombre de prêtres à lire ces notes dont l'application est si fréquente ?

Comme on oublie facilement, en recevant l'annonce d'un service anniversaire, que ces derniers ne sont pas permis les jours où l'office est de 2e classe, pour parer à cet inconvénient, on a répété, cet avis spécial, avant chaque office de 2e classe. Pour l'observer, il ne restera plus qu'à consulter l'*ordo*, chaque fois qu'on aura à fixer un service anniversaire, ce qui ne paraît pas encore assez facile.

L'*Ordo des offices chantés* renferme, il va sans dire, les indications des nouvelles solennités.

Aux paginations des livres de Montréal, de Valleyfield et de Joliette (*Graduale* et *Antiphonarium*), de Québec (diocèses de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke), du *Paroissien noté*, en usage dans tout le pays, on a ajouté, pour la première fois, la pagination, des livres de chant édités par ordre du Saint-

Siège (édition française de Desclée), en usage dans beaucoup d'églises et de chapelles de communauté. Chaque indication de messes, de vêpres, de mémoire, etc., est donc suivie de quatre chiffres. Pour ne pas engendrer de confusion, le premier (Montréal, etc.) et le quatrième (Desclée), toujours isolés par un ou deux autres, sont imprimés en caractères gras; la deuxième pagination est celle de Québec, la troisième, celle de *Paroissien noté*, est toujours indiquée entre parenthèses. Chaque chantre n'a donc qu'à tenir compte d'un chiffre, celui de son livre: les autres ne sauraient l'intéresser ni lui causer d'embarras. Ainsi les nombreux chantres qui se servent de *Paroissien noté* n'observeront que le chiffre entre crochets qui est ordinairement le troisième.

Comme cette année, on trouve à la fin de l'ordo des chantres pour l'an prochain, quelques pages concernant les quarante-heures.

La cherté de la vie a obligé d'élever le prix de ce dernier ordo de 20 à 25 sous.

Voici d'ailleurs la liste des divers prix :

Ordo simplement broché.....	35 sous.
Ordo broché et perforé.....	40 sous.
Ordo (non perforé) cartonné.....	50 sous.
Ordo des offices chantés.....	25 sous.

Le tarif postal exige 3 sous pour un ordo cartonné, 2 sous pour les autres, 1 sous pour l'ordo des offices chantés.

Chambly.

Abbé JOSEPH SAINT-DENIS

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	9 novembre.	— Longue-Pointe.
Mercredi,	11	— Collège Saint-Laurent.
Vendredi,	13	— T.-S.-Sacrement (P. Dominus).
Dimanche,	15	— Saint-Henri.